

MYANMAR

Environnement opérationnel

Contexte

Au cours de l'année 2011, l'environnement politique du Myanmar a été marqué par le passage d'un régime militaire à un gouvernement civil, qui a pris ses fonctions en février. Alors que la première session du nouveau Parlement avait été principalement consacrée aux questions liées à la passation de pouvoirs, la deuxième session a permis d'aborder des domaines qui concernent le HCR, et notamment des propositions d'amélioration du statut des résidents musulmans du nord de l'État de Rakhine. En réponse à ces propositions, le Gouvernement s'est toutefois contenté de reconduire la politique actuelle, ce qui laisse présager qu'il sera nécessaire de poursuivre les programmes d'aide aux résidents apatrides dans cette région.

Le Haut Commissariat viendra également en aide aux populations apatrides vivant dans d'autres régions du Myanmar. Pour ce faire, il réalise actuellement un état des lieux de l'apatridie dans le pays, en déterminant le nombre et le statut juridique des populations privées de citoyenneté. Parmi les autres priorités du HCR figurent le soutien aux communautés touchées par les déplacements dans le sud-est du pays, ainsi que l'aide aux réfugiés du Myanmar rapatriés de Thaïlande.

Au nord de l'État de Rakhine, le HCR porte assistance à quelque 800 000 résidents musulmans privés de citoyenneté. Ceux-ci ont été autorisés à voter lors des élections de novembre 2010, grâce à des cartes d'enregistrement temporaires délivrées à cette fin par les autorités. Des discussions portant sur le remplacement de ces documents temporaires par des cartes leur accordant la pleine citoyenneté ont été menées à différents niveaux administratifs, mais n'ont abouti à aucun résultat concret. En réalité, aucune amélioration n'a été apportée au statut juridique ni aux conditions de vie des résidents musulmans du nord de l'État de Rakhine.

Au sud-est du Myanmar, le HCR apporte son soutien à quelque 239 000 personnes dans des communautés touchées par les déplacements. Ce soutien consiste en un suivi des conditions de protection, ainsi qu'en plaidoyers auprès du Gouvernement pour obtenir un meilleur accès aux services essentiels. En 2012, l'Organisation prévoit d'étendre sa zone d'opération dans la région, afin de pouvoir accéder et porter assistance à plus de 100 000 personnes, ainsi qu'à environ 2 000 réfugiés rentrés spontanément de Thaïlande.

Comme les années précédentes, le HCR maintiendra sa capacité d'intervention d'urgence, afin de pouvoir, à la demande des

autorités, venir en aide aux familles et aux individus touchés par des catastrophes naturelles à l'intérieur et à l'extérieur de ses zones d'opération. Cette aide consiste à fournir des abris d'urgence et des articles non alimentaires, ainsi qu'à remédier aux problèmes de protection.

Besoins

L'absence de citoyenneté, ainsi que la politique et les pratiques administratives restrictives adoptées par les autorités, constituent les principaux problèmes auxquels sont confrontés les musulmans du nord de l'État de Rakhine en termes de protection et de moyens de subsistance. Le développement de services essentiels tels que les soins de santé, l'eau, l'assainissement et l'éducation, ainsi



Chiffres prévisionnels pour le Myanmar

TYPE DE POPULATION	ORIGINE	JAN. 2012		DÉC. 2012 - JAN. 2013		DÉC. 2013	
		TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR	TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR	TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR
Rapatriés	Pays divers	2 000	2 000	3 000	3 000	20 000	20 000
Déplacés internes	Myanmar	239 000	67 000	239 000	100 000	200 000	100 000
Déplacés de retour	Myanmar	-	-	-	-	39 000	39 000
Apatrides	Apatrides	797 390	120 000	1 700 000	420 000	1 700 000	420 000
Total		1 038 390	189 000	1 942 000	523 000	1 959 000	579 000

¹ Le Centre de suivi des déplacements internes estime qu'au moins 446 000 déplacés internes se trouvent dans les zones rurales de l'est du Myanmar, dont 239 200 dans les trois États et Régions dans lesquels le HCR est présent.

que la sécurité alimentaire et les infrastructures collectives de base, ont été négligés dans cet État, et l'accès a été limité au peu qui existe.

Encourager la coexistence pacifique entre les communautés locales et musulmanes et accroître la participation des femmes et des jeunes filles aux décisions communautaires sont d'autres domaines d'intervention cruciaux pour le HCR. De surcroît, celui-ci répondra aux besoins des ménages les plus vulnérables en leur distribuant des articles non alimentaires et des abris rudimentaires. Les activités de plaidoyer, de sensibilisation et de formation destinées à réduire l'apatridie au sein de la population musulmane se poursuivront en 2012.

Au sud-est du pays, le HCR s'efforce de renforcer les mécanismes de survie des communautés touchées par les déplacements. Des évaluations ont montré la nécessité d'améliorer l'accès aux services essentiels tels que les soins de santé, l'eau et l'assainissement, ainsi qu'aux articles non alimentaires et aux abris. Des années de conflit et de déplacements ont affaibli les structures traditionnelles d'autogestion des communautés, et celles-ci doivent être renforcées.

Par une présence élargie, un meilleur accès et de nouveaux partenariats avec les ONG locales, le Haut Commissariat surveillera la situation de cette population et signalera les problèmes de protection aux autorités centrales et régionales. De plus, il offrira si nécessaire une assistance juridique, grâce à l'amélioration du système de collecte et de gestion des données et à l'orientation des bénéficiaires vers des services spécialisés.

Stratégie et activités

Sachant qu'il exerce un rôle clé dans la mise en œuvre du cadre stratégique des Nations Unies pour le Myanmar (2012-2015) et qu'il



dirige le groupe de travail national sur la protection, le HCR traitera un grand nombre de problèmes de protection liés aux populations apatrides et aux communautés touchées par les déplacements.

Ses interventions en matière de protection consisteront en premier lieu à plaider auprès du Gouvernement pour l'inciter à accorder la citoyenneté aux populations apatrides, à reconnaître ses responsabilités envers les communautés touchées par les déplacements et à mettre fin aux pratiques juridiques et administratives restrictives. La stratégie du HCR prévoit également l'expansion de l'aide juridique pour remédier à l'absence de documents d'état civil, à la confiscation des terres et autres conséquences des mouvements de population.

En 2012, le Haut Commissariat poursuivra ses efforts pour continuer à instaurer une relation de confiance et un dialogue ouvert avec le nouveau Gouvernement. Il renforcera en outre ses partenariats avec les organisations issues de la société civile, telles que les groupes communautaires et religieux, les institutions universitaires et les ONG locales et internationales. Il coopérera avec elles pour améliorer les conditions de vie des communautés

Objectifs et cibles prioritaires en 2012

Environnement de protection favorable

- Élaborer ou renforcer la législation relative aux apatrides.
 - ☞ L'apatridie est progressivement réduite ou prévenue grâce à des activités de plaidoyer, de suivi et de sensibilisation, ainsi que par des formations sur la protection dispensées aux autorités régionales et centrales.

Procédures de protection équitables et délivrance de documents

- Améliorer la qualité du profilage.
 - ☞ Dans ses zones d'opération, le HCR assure le suivi et l'évaluation des besoins et des problèmes de protection d'environ 50 pour cent des populations déplacées.

Protection contre la violence et l'exploitation

- Réduire le risque de violence sexuelle et sexiste et améliorer la qualité des interventions.
 - ☞ Environ 80 pour cent des victimes connues de violences sexuelles et sexistes bénéficient d'une assistance médicale et juridique ou d'un accompagnement psychosocial, selon les besoins.

Besoins et services essentiels

- Maintenir ou accroître l'approvisionnement en eau potable.
 - ☞ Au moins 20 litres d'eau potable sont fournis par personne et par jour aux communautés d'accueil et aux populations déplacées accessibles au HCR et à ses partenaires.

- Offrir à la population un accès optimal à l'éducation.
 - Le taux de scolarisation dans le primaire atteint 95 pour cent.
 - ☞ Le taux d'alphabétisation atteint 30 pour cent.
 - ☞ Jusqu'à 60 pour cent des enfants âgés de 3 à 5 ans fréquentent des classes de maternelle.
 - ☞ Un nombre accru de filles sont en mesure de poursuivre des études secondaires.

Autonomisation et autosuffisance communautaires

- Renforcer la mobilisation communautaire.
 - ☞ Dans les zones accessibles, les structures dirigeantes des communautés sont composées pour au moins de 50 pour cent de femmes, tandis que les chefs et les membres des communautés sont formés aux fonctions dirigeantes et à l'autonomie fonctionnelle.
- Permettre la coexistence pacifique entre les communautés.
 - ☞ Les tensions entre les populations locales et musulmanes diminuent progressivement.
 - ☞ La participation des femmes et des jeunes filles aux prises de décisions s'accroît grâce aux centres communautaires interethniques existants ou nouvellement créés, qui proposent des classes de maternelle, des formations professionnelles, des formations aux fonctions dirigeantes et des cours d'alphabétisation et d'informatique.

Présence du HCR en 2012

□ Nombre de bureaux	3
□ Effectifs totaux	82
Internationaux	10
Nationaux	54
JEA	2
Autres	16

touchées par les déplacements, des réfugiés rapatriés de Thaïlande et des populations apatrides dans ses zones d'opération.

La formation à la protection et le renforcement des capacités, en particulier sur le terrain, seront des éléments clés de cette entreprise. Le HCR redoublera également d'efforts pour former les représentants des autorités centrales et régionales aux problèmes de protection auxquels sont confrontées les personnes relevant de sa compétence. Le suivi de la protection en tant que mesure préventive, les plaidoyers et le renforcement des capacités seront complétés par un meilleur accès aux services essentiels tels que l'eau, l'assainissement, la santé et l'éducation, ainsi que par la fourniture d'articles non alimentaires de base. L'accent sera mis sur le renforcement des structures dirigeantes des communautés, de la coexistence pacifique entre les groupes ethniques et de la participation des femmes et des jeunes filles aux prises de décision.

○ Contraintes

Dans le nord de l'État de Rakhine, le programme du HCR repose sur l'espoir qu'un dialogue constructif avec les nouvelles autorités centrales et régionales, ainsi qu'un investissement dans des programmes de développement et d'infrastructures ciblés, conduiront à la création d'un plus vaste espace humanitaire. Le Haut Commissariat espère également que ce programme lui permettra de discuter des projets communautaires avec les autorités et de les sensibiliser aux problèmes de protection. Bien que la situation qui règne dans le nord de l'État de Rakhine ne soit pas susceptible d'être résolue dans l'immédiat, des mesures progressives visant à instaurer la confiance et à faciliter la coexistence sont actuellement mises en œuvre.

Au sud-est du Myanmar, l'absence de statistiques fiables pose divers problèmes au HCR, de même que l'éloignement des zones touchées par les déplacements. La faible présence des associations humanitaires dans

la région rend également difficile l'accès aux personnes ayant besoin d'une assistance.

| Organisation et mise en œuvre |

○ Coordination

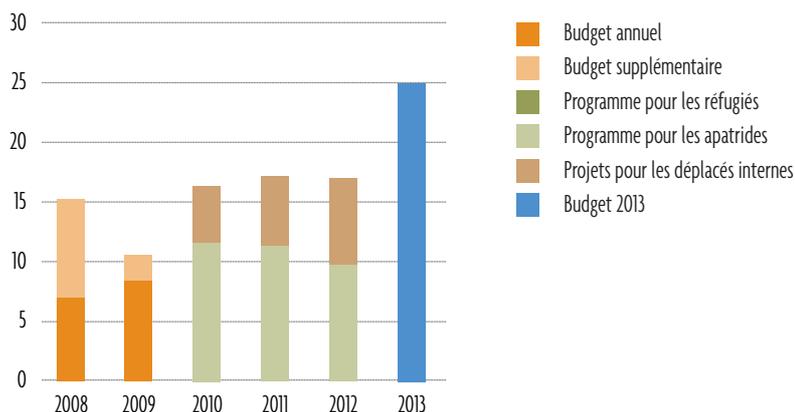
Le HCR continue à participer activement à divers mécanismes de coordination, tant au niveau central que local. Par exemple, il dirige le groupe de travail national sur la protection, qui a été créé au sein du module de protection lors de l'intervention liée au cyclone Nargis, et qui a ensuite été étendu à l'échelle du pays. En tant que chef de file des organisations présentes dans ses deux régions d'intervention, le Haut Commissariat entretient des relations étroites avec ses partenaires opérationnels, à savoir les autres institutions des Nations Unies, les ONG et les autorités centrales et régionales. Il accueille régulièrement des réunions interorganisations sur le terrain et à Yangon et a créé en 2011 un groupe de travail sur la protection au nord de l'État de Rakhine. Le HCR a également conclu des accords opérationnels avec plusieurs organisations qui travaillent sous son égide au Myanmar.

| Informations financières |

Le budget du HCR a connu une progression régulière au cours des cinq dernières années, avec un pic en 2008 dû à l'intervention en faveur des victimes du cyclone Nargis. Les budgets consacrés aux populations du sud-est du Myanmar et du nord de l'État de Rakhine sont toutefois demeurés stables. Depuis 2009, l'Organisation a dégagé des ressources supplémentaires pour étendre l'assistance offerte à la population musulmane du nord de l'État de Rakhine dans cinq secteurs prioritaires également soutenus par les pouvoirs publics. Ces activités ont été poursuivies en 2011 et des fonds supplémentaires ont été alloués à l'aide aux victimes des catastrophes naturelles survenues dans l'État de Rakhine.

Budget du HCR au Myanmar 2008 – 2013

Millions (dollars E.-U.)



L'année 2011 a également été marquée par une hausse du budget alloué aux projets mis en œuvre dans le sud-est du Myanmar, grâce au soutien accru des donateurs. Bien que le niveau général du financement ait augmenté, le budget global fondé sur l'évaluation des

besoins est demeuré stable depuis son introduction en 2009, en raison principalement de l'accès limité et des capacités de mise en œuvre restreintes dont le HCR dispose sur le terrain.

Budget 2012 pour le Myanmar (dollars E.-U.)

RÉPARTITION BUDGÉTAIRE	PROGRAMME POUR LES RÉFUGIÉS PILIER 1	PROGRAMME POUR LES APATRIDES PILIER 2	PROJETS POUR LES DÉPLACÉS INTERNES PILIER 4	TOTAL
Environnement de protection favorable				
Droit et politique générale	0	279 874	0	279 874
Cadre administratif national	0	179 583	294 634	474 216
Accès à l'assistance juridique	0	67 291	155 422	222 714
Sous-total	0	526 748	450 056	976 804
Procédures de protection équitables				
Enregistrement et établissement de profils	0	0	428 422	428 422
Enregistrement et documents d'état civil	0	117 583	0	117 583
Sous-total	0	117 583	428 422	546 005
Protection contre la violence et l'exploitation				
Protection contre les conséquences du conflit armé	0	0	513 634	513 634
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle (prévention et réponse)	0	98 583	333 634	432 216
Détention non arbitraire	0	59 083	0	59 083
Sous-total	0	157 665	847 267	1 004 933
Besoins élémentaires et services essentiels				
Santé	0	886 457	535 422	1 421 879
Santé génésique et services liés au VIH	0	709 874	383 422	1 093 296
Nutrition	0	546 874	0	546 874
Eau	0	779 165	1 183 845	1 963 010
Assainissement et hygiène	0	618 457	766 845	1 385 301
Abris et infrastructure	0	734 583	575 422	1 310 005
Articles ménagers et d'hygiène de base	0	602 291	550 211	1 152 503
Éducation	0	918 748	500 422	1 419 170
Sous-total	0	5 796 449	4 495 591	10 292 039
Autonomisation et autosuffisance communautaires				
Mobilisation communautaire	0	438 874	112 211	551 085
Coexistence avec les communautés locales	0	567 291	0	567 291
Ressources naturelles et environnement commun	0	30 291	0	30 291
Autosuffisance et moyens d'existence	0	592 291	225 211	817 503
Sous-total	0	1 628 748	337 422	1 966 170
Solutions durables				
Réduction renforcée des cas d'apatridie	0	212 583	0	212 583
Sous-total	0	212 583	0	212 583
Leadership, coordination et partenariats				
Coordination et partenariats	0	60 083	0	60 083
Sous-total	0	60 083	0	60 083
Logistique et appui aux opérations				
Logistique et chaîne d'approvisionnement	0	864 874	206 422	1 071 296
Gestion des opérations, coordination et appui	0	482 457	446 267	928 724
Sous-total	0	1 347 331	652 690	2 000 020
Total	0	9 847 188	7 211 448	17 058 637
Budget 2011 révisé	31 000	11 392 196	5 850 185	17 273 381

PARTENAIRES

Partenaires d'exécution

Organismes gouvernementaux

Ministère de l'Immigration et de la Population
(Service de l'immigration et de l'enregistrement national)

ONG

Action Contre la Faim
Aide Médicale Internationale
Bridge Asia Japan
Community and Family Services International
Malteser International
Save the Children
Société de la Croix-Rouge du Myanmar

Partenaires opérationnels

Organismes gouvernementaux

Ministère du progrès des zones frontalières, des ethnies nationales et des questions de développement

ONG

CARE
Conseil norvégien pour les réfugiés
Direction du développement et de la coopération (Suisse)
Médecins Sans Frontières Pays-Bas
Médecins Sans Frontières Suisse
Vision mondiale